

## **Formation et insertion professionnelle des jeunes Bretons en 2006**

### *Plus de diplômés, mais une majorité d'emplois peu qualifiés*

**En 2006, les jeunes de 16 à 30 ans ayant terminé leurs études sans avoir obtenu de diplôme sont peu nombreux en Bretagne. La région occupe toujours une place privilégiée dans le classement de la part des jeunes diplômés d'études universitaires. Cependant, les deux tiers des jeunes Bretons travaillent comme ouvriers ou employés, les emplois qualifiés étant moins fréquents en Bretagne. Parmi les jeunes occupant un emploi très qualifié, neuf sur dix ont un diplôme d'études supérieures. Les jeunes Bretonnes sortent du système scolaire plus diplômées que les jeunes hommes. Pourtant, elles sont moins souvent actives et plus touchées par le chômage. Les femmes intègrent plus massivement la fonction publique, elles sont aussi beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes.**

**L**es jeunes Bretons sont de plus en plus diplômés. Près des deux tiers des habitants de moins de 31 ans ayant terminé leurs études ont un diplôme au moins équivalent au baccalauréat. Ils n'étaient que la moitié en 1999. La part des jeunes ayant un diplôme

universitaire de 1<sup>er</sup> cycle progresse particulièrement. À l'inverse, celle des personnes n'ayant aucun diplôme ou un diplôme inférieur au bac diminue. Les diplômés d'un seul CAP connaissent la baisse la plus importante.

En 2006, comme en 1999, les jeunes femmes sont plus diplômées que les jeunes hommes. Moins souvent sans diplômes, elles ont au contraire plus souvent un diplôme d'études universitaires : 41 %, contre 27 % pour les hommes.

## Peu de jeunes sans diplômes en Bretagne

Les jeunes Bretons ont plus souvent un diplôme que dans toutes les autres régions. Seul 1 sur 12 n'a aucun diplôme à la fin de ses études, contre 1 sur 7 en France. La Bretagne est aussi la région où la part des jeunes diplômés d'un bac technologique ou professionnel ou d'un diplôme universitaire de 1<sup>er</sup> cycle est la plus élevée. Mais les diplômés des filières universitaires de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles

sont aussi relativement nombreux. Hors Île-de-France, où plus d'un quart des jeunes ayant terminé leurs études ont obtenu ce diplôme, la Bretagne se situe au 4<sup>e</sup> rang avec 1 jeune sur 8. Les jeunes ont plus souvent un diplôme universitaire en Bretagne qu'en France.

Compte tenu des mouvements migratoires, le niveau de diplôme des jeunes Bretons en 2006 ne correspond pas exactement à celui des jeunes au moment de leur sortie du système scolaire.

raisons professionnelles. Au sein de ces populations migrantes, les femmes sont aussi plus diplômées que les hommes.

Une relative homogénéité du niveau de diplôme existe entre les quatre départements bretons. Toutefois, en Ille-et-Vilaine, la proportion de jeunes diplômés du 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle universitaire est plus importante.

## Un diplôme facilite l'accès à l'emploi, surtout pour les femmes

Parmi ces jeunes de 16 à 30 ans qui ont terminé leurs études, 15 % sont au chômage au sens du recensement, et 78 % occupent un emploi. C'est le taux régional d'accès à l'emploi le plus élevé après les Pays de la Loire. Les hommes ont plus souvent un emploi que les femmes. Ils sont aussi moins souvent chômeurs ou inactifs que celles-ci. En Bretagne, le taux de chômage, toujours au sens du recensement, des jeunes hommes est en effet de 14,5 %, contre 18,6 % pour les jeunes femmes. Ils sont inférieurs aux taux nationaux, mais l'écart entre les hommes et les femmes est plus important qu'au niveau national.

Les jeunes arrivés au cours des cinq dernières années sont plus souvent au chômage que les sédentaires. À l'inverse, 9 jeunes sur 10 ayant quitté la région ont un emploi. Ce n'est pas seulement le départ de la région qui explique cet écart. C'est surtout l'âge plus avancé et le niveau de diplôme plus élevé de ces partants.

En Bretagne, les jeunes trouvent d'autant plus souvent du travail qu'ils ont un niveau de diplôme élevé. D'autre part, l'écart d'accès à l'emploi entre les hommes et les femmes est d'autant plus important que le diplôme est bas ; cet accès augmente progressivement

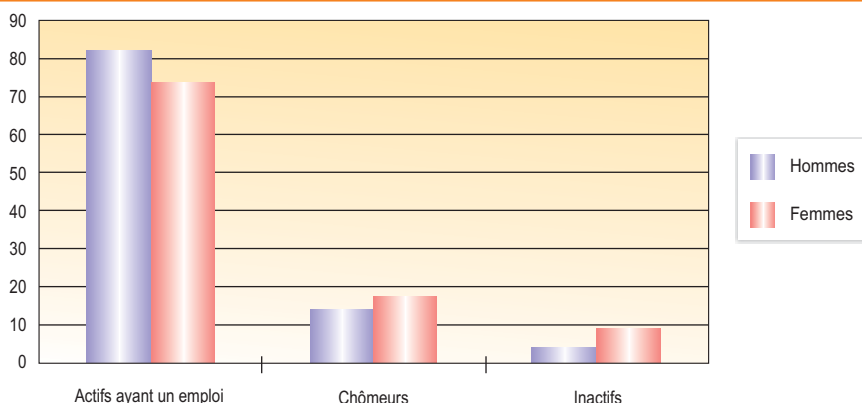
### Méthodologie :

**Champ :** l'étude porte sur les personnes de 16 à 30 ans ayant terminé leurs études, c'est-à-dire les personnes qui ne se sont pas déclarées étudiantes et ne se sont pas déclarées non plus inscrites dans un établissement scolaire au cours des enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2008.

Les arrivants d'autres régions ou ceux ayant quitté la Bretagne au cours des cinq années précédentes sont plus diplômés que les sédentaires. 71 % des personnes venues s'installer en Bretagne ont au moins le bac, et même 48 % un diplôme universitaire. Mais ce sont les personnes parties dans une autre région française qui sont le plus diplômées : 83 % ont au moins le bac, et 64 % un diplôme universitaire. Elles peuvent avoir quitté la Bretagne pour finir leurs études ou pour des

## Les jeunes hommes ont plus souvent un emploi

Activité des jeunes Bretons ayant fini leurs études par sexe (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

## Les jeunes Bretons sont plus diplômés que leurs aînés

Diplôme le plus élevé obtenu par les jeunes Bretons (en %)

Dernier diplôme obtenu	Bretagne			France					
	2006	1999	2006	2006	2006	2006			
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
Aucun diplôme	10	7	8	10	9	10	15	13	14
BEPC, brevet	5	5	5	7	7	7	6	6	6
CAP, brevet de compagnon	13	7	10	20	12	16	13	7	10
BEP	17	14	16	18	17	17	15	13	14
Bac général, brevet supérieur	7	8	8	5	6	6	7	9	8
Bac technologique ou professionnel	21	18	20	17	17	17	16	15	15
Diplôme universitaire 1 <sup>er</sup> cycle	17	26	20	15	20	17	15	20	18
Diplôme universitaire 2 <sup>e</sup> ou 3 <sup>e</sup> cycle	10	15	13	8	12	10	13	17	15

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

avec le niveau de diplôme pour les femmes alors qu'il dépasse 80 % dès le CAP pour les hommes.

Pourtant, les femmes ne sont pas massivement plus au chômage que les hommes. Une part d'entre elles est en effet inactive. Cette part est d'autant plus importante que le niveau de diplôme est bas. Elle culmine à 1 sur 5 pour les jeunes femmes sans diplôme.

### Deux tiers des jeunes au travail sont ouvriers ou employés

En Bretagne, les deux tiers des jeunes de 16 à 30 ans ayant terminé leurs études et travaillant sont des agents d'exécution (ouvriers et employés à parts égales). Un quart occupe une profession intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution. Les jeunes Bretons qui travaillent sont ainsi nettement plus souvent ouvriers qu'en France métropolitaine. Ils occupent beaucoup moins souvent des emplois qualifiés, comme les postes de cadres.

Le diplôme obtenu influence également la nature de l'emploi occupé. Parmi ceux qui ont un diplôme inférieur au bac, 9 jeunes en emploi sur 10 sont employés ou ouvriers. Une grande majorité des titulaires d'un bac professionnel, technologique ou général le sont également. Seuls les titulaires d'un diplôme universitaire sont minoritairement employés ou ouvriers. La moitié des diplômés du 1<sup>er</sup> cycle universitaire occupe une profession intermédiaire. Les diplômés des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles sont les seuls à accéder largement aux emplois de cadres. Ils sont néanmoins aussi nombreux à occuper une profession intermédiaire.

La mobilité favorise l'accès à des emplois plus qualifiés, surtout pour les partants. 25 % de jeunes partants en emploi sont cadres, contre 17 % pour les arrivants. La proportion de professions intermédiaires est identique : un tiers. Celle des ouvriers et employés est plus importante chez les arrivants : la moitié, contre le tiers pour les partants. La différence de niveau de diplôme entre les jeunes sédentaires et les mobiles explique en grande partie ces écarts. Mais même à profil égal, les mobiles seraient plus souvent cadres et moins souvent ouvriers. Ainsi, 1 partant sur 10 serait cadre, contre seulement 1 sédentaire sur 20.

### Difficile d'être cadre sans diplôme universitaire

Réciproquement, en Bretagne, les emplois de cadres sont surtout accessibles aux plus diplômés. En Bretagne, 76 % des jeunes cadres ont un diplôme de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle et 13 % de 1<sup>er</sup> cycle. Les professions intermédiaires sont également dévolues aux plus diplômés, 1 sur 2 est diplômé d'un 1<sup>er</sup> cycle universitaire. Les emplois d'ouvriers sont rarement occupés par des diplômés du supérieur. Ils sont en revanche assez uniformément occupés par tous les autres jeunes, des sans diplômes aux bacheliers généraux comme professionnels et technologiques. Tous les niveaux de diplôme se retrouvent parmi les employés. La répartition des diplômes de ces derniers est à l'image de celle de l'ensemble des diplômés des jeunes ayant fini leurs études. Ainsi, la profession d'employé offrirait des débouchés à toutes les catégories de diplôme.

Les jeunes Bretons accèdent un peu moins souvent aux emplois qualifiés. L'âge n'est cependant pas un handicap. Ces emplois sont tout simplement moins fréquents dans la région. D'ailleurs, l'écart avec le niveau national persiste au-delà de 30 ans. En revanche, la mixité est un peu plus importante en Bretagne : la part des jeunes les moins diplômés qui occupent ces emplois y est supérieure à la moyenne nationale.

### Les jeunes femmes intègrent deux fois plus souvent la fonction publique

Le niveau de diplôme n'est pas le seul à avoir un impact sur le type d'emploi. En Bretagne, 1 jeune homme au travail sur 2 est ouvrier et 1 sur 6 employé, tandis qu'une femme sur deux est employée et 1 sur 8 ouvrière. Les femmes, plus diplômées, ont plus fréquemment un emploi de profession intermédiaire. Il s'agit alors le plus souvent de postes administratifs en entreprise ou dans la fonction publique. Les hommes qui occupent des professions intermédiaires sont plus contremaîtres et techniciens. En revanche, les femmes sont moins souvent cadres, même à diplôme équivalent. Ainsi, parmi les diplômés d'un 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle universitaire ayant trouvé un emploi, la moitié des jeunes hommes est cadre, mais seulement le tiers des jeunes femmes. Cette différence est due à la part prépondérante des cadres masculins dans les entreprises. Dans le secteur public, en revanche, la parité est presque respectée. Les jeunes femmes travaillent plus fréquemment dans la fonction publique : 1 sur 3, contre 1 homme sur 6.

### Les jeunes Bretons sont principalement ouvriers et employés sauf pour les diplômés du supérieur

Profession occupée par les jeunes Bretons de 16 à 30 ans selon le diplôme le plus élevé obtenu

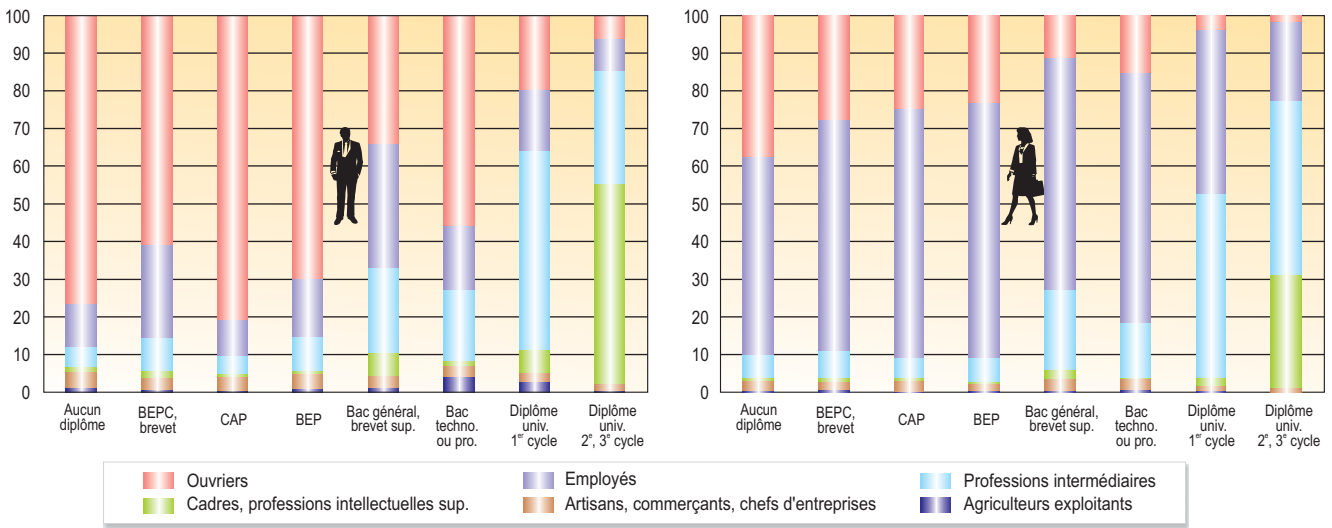
	Agriculteurs exploitants, artisans, commerçants, chefs d'entreprises	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Total
Aucun diplôme	672	139	769	3 245	8 914	13 739
BEPC, brevet	362	136	832	3 828	4 889	10 047
CAP	940	194	1 165	5 956	15 605	23 860
BEP	1 613	272	3 163	13 675	20 859	39 582
Bac général, brevet supérieur	753	782	4 033	8 512	4 194	18 274
Bac techno. ou professionnel	3 008	487	9 017	19 848	20 504	52 864
Diplôme universitaire 1 <sup>er</sup> cycle	1 923	2 347	30 133	18 926	6 310	59 639
Diplôme universitaire 2 <sup>e</sup> 3 <sup>e</sup> cycle	545	13 703	13 333	5 210	1 214	34 005
<b>Total</b>	<b>9 816</b>	<b>18 060</b>	<b>62 445</b>	<b>79 200</b>	<b>82 489</b>	<b>252 010</b>

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Lecture : 20 504 jeunes ouvriers sont titulaires au plus d'un bac technologique ou professionnel ; parmi les jeunes ayant au plus un BEP, 13 675 sont employés.

## Les jeunes Bretons sont surtout ouvriers et les jeunes Bretonnes employées

Profession occupée par les jeunes Bretons selon le sexe et le diplôme (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Cet écart s'explique en partie par la nature des études suivies par les hommes et les femmes. Ainsi, au cours de l'année universitaire 2006-2007, 59 % des étudiants inscrits dans l'ensemble des universités de Bretagne, hors IUT et Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) sont des jeunes filles. Ces dernières sont encore plus largement majoritaires au sein des spécialités plutôt littéraires (lettres, langues, sciences humaines et sociales) : 70 % des effectifs. Elles sont en revanche minoritaires au sein des spécialités scientifiques et en sport (sciences et techniques des activités physiques et sportives, sciences fondamentales et applications, écoles d'ingénieurs rattachées) où elles ne sont que 28 %.

Hors université, les différences selon les orientations se retrouvent. Les jeunes filles

constituent ainsi les trois quarts des effectifs en IUFM. Elles sont encore plus majoritaires dans les écoles sanitaires et sociales : 5 étudiants sur 6. Or ces deux filières ont comme principal débouché la fonction publique. À l'inverse, les jeunes filles sont très minoritaires dans les IUT : 1 étudiant sur 3. Mais c'est surtout dans les écoles d'ingénieurs qu'elles sont les plus rares : seulement 1 étudiant sur 4.

Il en est de même pour les jeunes diplômés du baccalauréat. Les jeunes filles représentent la moitié des effectifs, tant dans les lycées généraux, que professionnels ou technologiques. Mais les différences sont très importantes entre les spécialités. Ainsi, en 2006, 2 admis sur 3 aux baccalauréats dans les spécialités de services sont des jeunes filles, mais seulement 1 sur 7 dans les spécia-

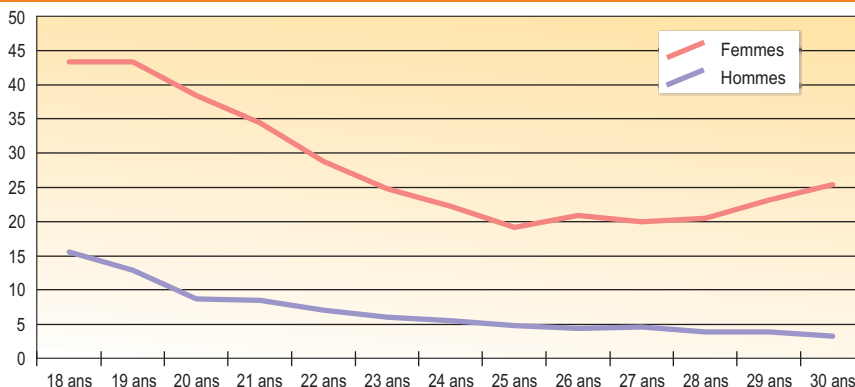
lités de production. Elles sont même quasiment absentes des spécialités agricoles, de mécanique automobile et de construction-travaux publics. Elles sont en revanche très majoritaires dans les spécialités littéraires et surtout dans le secrétariat et les sciences médico-sociales.

### Les plus jeunes plus souvent à temps partiel

La pratique du temps partiel est surtout féminine : 24 % des femmes, mais seulement 5 % des hommes travaillent à temps partiel. Les femmes sont un peu plus souvent à temps partiel en Bretagne que dans les autres régions, les hommes en revanche un peu moins. L'emploi à temps partiel diminue de façon continue avec l'âge pour les hommes, tandis qu'il remonte à partir de 25 ans pour les femmes. Il est également plus fréquent pour les sédentaires que pour les nouveaux arrivants, et surtout que pour ceux ayant quitté la Bretagne. Le niveau de diplôme des personnes mobiles explique en partie cet écart. En effet, pour les femmes, la pratique du temps partiel est d'autant plus fréquente que ce niveau est faible. En revanche, les jeunes hommes diplômés des études techniques (CAP, BEP, bac professionnel ou technologique) sont moins souvent à temps partiel que les bacheliers généraux. Parmi les hommes sédentaires, ils le sont même moins souvent que les diplômés universitaires.

### Le temps partiel : une pratique essentiellement féminine

Part des jeunes à temps partiel en Bretagne (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

■ Mickaël Ramonet

### Définitions

**Chômeur au sens du recensement** : dans le recensement, sont classées comme chômeurs les personnes qui se sont déclarées "chômeurs (inscrits ou non à l'ANPE)" sauf si elles ont déclaré ne pas chercher de travail. La définition du chômage au sens du recensement (déclaratif) diffère de celle du Bureau International du Travail (BIT), utilisée dans l'enquête Emploi, et de celle utilisée par le Pôle emploi.

Dans cette étude, c'est le chômage au sens du recensement qui est utilisé.

**Personne sédentaire** : une personne est considérée comme sédentaire si elle réside en Bretagne au moment du recensement et déclare qu'elle résidait aussi en Bretagne cinq ans auparavant.

### Sources

Insee, recensements de la population

Rectorat de Rennes, Système d'information "Source"

Ministère de l'Éducation nationale, BCP

### Pour en savoir plus

- Une Bretagne toujours plus diplômée malgré de nombreux départs de jeunes / Insee Bretagne ; Stéphane Moro. - Dans : *Octant* ; n° 111 (2008, janv.). - P. 8-12. - Accessible en ligne.
- Panorama emploi-formation en Bretagne / Insee Bretagne ; Vincent Bourdin, Christophe Leroy, Anne Sérandon. - Dans : *Octant* ; n° 106 (2006, sept.). - P. 27-36. - Accessible en ligne.
- Insertion des jeunes Bretons issus des formations professionnelles ou technologiques / Monique Le Cam ; Rectorat de l'académie de Rennes ; Mickaël Ramonet, Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 103 (2005, oct.). - P. 11-16. - Accessible en ligne.
- La précarisation de l'emploi salarié en Bretagne / Irène Houssais ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 98 (2004, juil.). - P. 14-19. - Accessible en ligne.
- Une Bretagne plus diplômée que les autres régions de province / Irène Houssais ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 95 (2003, nov.). - P. 4-11. - Accessible en ligne.
- Qu'ils travaillent ou non, les jeunes sont de plus en plus diplômés / Irène Houssais, François-Xavier Dussud ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 87 (2001, oct.). - P. 17-21. - Accessible en ligne.
- Formations et emploi : édition 2009 / Michèle Casaccia, Agnès Dugué, Gilles Rotman ; coordination Arnaud Degorre, Daniel Martinelli. - Paris : Insee, 2009. - 132 p. - (Références)
- Enquêtes annuelles de recensement de 2004 à 2007 : formation et emploi des jeunes dans les régions françaises / Magali Beffi, Elodie Leprévost, Daniel Martinelli ; Insee. - Dans : *Insee première* ; n° 1219 (2009, janv.). - 4 p. - Accessible en ligne.
- Insertion dans la vie active (IVA) : des sortants de BTS, de terminales technologiques et professionnelles, de BEP et de CAP / Académie de Rennes. - Dans : *Zoom : les dossiers thématiques de l'académie de Rennes* ; (2006, fév.). - Système en ligne.
- Perspectives de l'emploi et du travail en Bretagne pour une volonté anticipatrice / Jean Hamon, Joseph Pennors. - Rennes : *Conseil régional de Bretagne, 2005*. - 219 p. - Accessible en ligne.
- Insertion des apprentis et des lycéens : publications académiques et régionales 2005-2006 / Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, Direction de l'Évaluation, de la Prospective et de la Performance [DEPP]. - Dans : *Les Dossiers* ; H.-s. (2008, mars). - 360 p. - Accessible en ligne.
- De l'influence du parcours de formation sur l'insertion : le cas des diplômés scientifiques / Céreq ; Catherine Béduwé, Bernard Fourcade et Jean-François Giret. - Dans : *Formation emploi* ; n° 106 (2009, avr.-juin). - P. 5-23
- Les distorsions diplômes, qualifications : l'exemple des techniciens et agents de maîtrise de type industriel / Céreq ; Paul Santelmann. - Dans : *Formation emploi* ; n° 105 (2009, janv.-mars). - P. 53-65 : tabl.
- Regards croisés sur les relations formation-emploi / Centre d'études et de recherches sur les qualifications. - Dans : *Formation emploi* ; n° 101 (2008, janv.-mars). - 255 p.
- [www.insee.fr/fr/regions/bretagne/](http://www.insee.fr/fr/regions/bretagne/)
- [www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr)
- [www.insee.fr](http://www.insee.fr)
- [www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)
- [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)

